



Les Nouvelles d'Andrest

Bulletin d'Informations municipales n° 19 - Octobre 2020

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Vous recevez aujourd'hui notre premier bulletin municipal et c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour cette rentrée dans un contexte si particulier.

Le 15 mars, en pleine crise sanitaire de la COVID19, vous nous avez accordé à mes collègues et à moi-même toute votre confiance lors des élections municipales ce dont nous vous remercions. Ce choix nous engage à continuer une politique municipale saine, transparente, efficace dans le cadre d'une gestion très contraignante.



Ce n'est que le 25 mai que le nouveau conseil a pu être mis en place. La période transitoire a été conduite par Francis PLÉNACOSTE, ancien maire que je remercie pour son implication, aidé des conseillers sortants en collaboration avec les nouveaux élus.

Je désire également souligner le travail des agents municipaux durant cette période très difficile avec toute la population confinée et un gouvernement confronté à une situation inédite.

Par ailleurs, je voudrais saluer le dévouement de tous les soignants, eux qui ont été et qui sont encore confrontés directement à cette pandémie ainsi que les enseignants qui ont continué à instruire nos enfants grâce à Internet. Les parents ont également eu un rôle difficile, contraints à la maison et dans leur vie professionnelle.

Enfin je tiens à remercier toute la population qui a fait preuve de générosité, solidarité et partage envers leurs proches, parents, amis, voisins et personnes âgées, sans oublier les couturières bénévoles qui ont confectionné des masques au moment où l'on en manquait tant.

Concernant la Communauté de Communes Adour Madiran (CCAM) ce n'est que le 16 juillet que le conseil communautaire a pu être mis en place avec Frédéric RÉ réélu à sa présidence.

Selon le dernier recensement de la population, Andrest compte 1396 habitants (données INSEE au 1^{er} janvier), certes ce nombre est en légère baisse mais il n'a pas d'impact sur l'effectif de l'école qui reste stable avec 130 élèves inscrits.

Dans ce bulletin vous allez faire connaissance des nouveaux élus, leur rôle et la composition des commissions. Nous mettrons notre disponibilité au service de la commune, à l'écoute de tous et dans le respect de chacun.

Concernant la situation sanitaire que nous traversons, une crise économique se profile. Souhaitons que l'Etat sache aller au bout des actions engagées afin de soutenir et préserver tous les secteurs touchés y compris le social.

Avant de terminer je souhaiterais rendre hommage à Anne-Marie SAINT MARTIN qui siégea longtemps au conseil et fut notre Maire pendant 14 ans, dont nous avons appris la disparition brutale début février.

Nous rendons également hommage à Patrick DUBOSQ notre colistier disparu le jour même où nous votions. Ayant fait partie du mandat précédent, il fut l'un des premiers à vouloir m'épauler dans ce nouvel engagement mais un destin cruel en a décidé autrement. Son expertise et sa gentillesse nous manquent profondément.



Nous avons aussi été touchés par la disparition ce printemps de Gérard TRÉMOULET, ancien agent technique communal, qui avait fait valoir ses droits à la retraite peu de temps avant son décès.

Voici enfin ce premier bulletin dont je vous souhaite bonne lecture.

Je suis à votre disposition en mairie notamment le mercredi matin et le vendredi après-midi ou par le biais du secrétariat pour tout rendez-vous avec moi-même ou mes adjoints.

Recevez Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments dévoués.

Louis DINTRANS
Maire d'Andrest



De gauche à droite : Aurélie PAILHAS ; Laetitia KLIMINE ; Baptiste HANSE ; Karen TUAL ; Jérôme LENDRES (délégué à l'urbanisme) ; Virginia MARGIER ; Christina CHEVALIER ; Michel FONTAN (3^e adjoint) ; Jean-François COMBESCOT (2^e adjoint) ; Stéphane CLOIX ; Jérôme SALLES ; Dominique PAPOT (1^{ère} adjointe) ; Louis DINTRANS (Maire d'Andrest).

Commissions municipales

Commission bois :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Michel FONTAN
 Délégués : Stéphane CLOIX, Jean-François COMBESCOT, Jérôme SALLES

Commission bâtiments et embellissement :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Michel FONTAN
 Déléguées : Laetitia KLIMINE, Aurélie PAILHAS, Karen TUAL

Commission voirie, travaux et environnement :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Jean-François COMBESCOT
 Délégués : Stéphane CLOIX, Baptiste HANSE, Jérôme LENDRES

Commission urbanisme :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Jérôme LENDRES
 Délégués : Christina CHEVALIER, Jean-François COMBESCOT, Michel FONTAN, Baptiste HANSE

Commission d'appel d'offres :

Président titulaire : Louis DINTRANS
 Responsable : Jean-François COMBESCOT
 Délégués titulaires : Stéphane CLOIX, Jean-François COMBESCOT, Jérôme SALLES
 Déléguées suppléantes : Christina CHEVALIER, Laetitia KLIMINE, Karen TUAL

Commission finances :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Dominique PAPOT
 Délégués : Stéphane CLOIX, Baptiste HANSE, Jérôme SALLES

Commission communication et culture :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Dominique PAPOT
 Délégués : Christina CHEVALIER, Jérôme LENDRES, Virginia MARGIER

Commission sport et milieu associatif :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Dominique PAPOT
 Délégués : Michel FONTAN, Jérôme SALLES, Karen TUAL

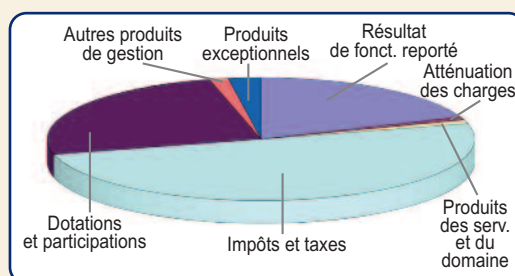
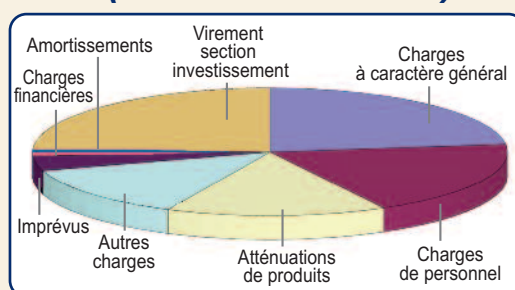
Commission jeunesse et affaires sociales :

Président : Louis DINTRANS
 Responsable : Dominique PAPOT
 Déléguées : Virginia MARGIER, Aurélie PAILHAS, Karen TUAL

Budget de fonctionnement (Prévisions 2020)

Dépenses	
Charges à caractère général	220 533,00
Charges de personnel	165 557,04
Atténuation de produits	130 571,00
Autres charges	115 126,00
Charges financières	33 733,00
Imprévus	5 198,00
Amortissements	7 711,27
Virement section investissement	211 950,00
	870,380,00

Recettes	
Résultat de fonct. reporté	166 297,47
Atténuation des charges	6 952,00
Produits des serv. et du domaine	9 037,00
Impôts et taxes	435 437,00
Dotations et participations	218 870,00
Autres produits de gestion	12 241,53
Produits exceptionnels	21 545,00
	870 380,00



Excédent cumulé

L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 166 297,47 €

INVESTISSEMENTS 2020

Le budget d'investissement pour l'année 2020 a été voté à hauteur de 405 662,69 €, (Restes à réaliser inclus).

Après une réévaluation de la fiscalité locale en 2018, la commune d'Andrest maintient les taux en 2020, une baisse progressive de la Taxe d'Habitation est en cours d'application devant aboutir à terme à une exonération totale pour les administrés en 2022.

Pour information, depuis 2020 la commune ne vote plus le taux de la taxe d'habitation, ce dernier étant fixé par l'Etat.

Evolution des taux communaux

	2006	2007	2008	2017	2018	2019	2020
T.H.	9,50	9,70	9,90	9,90	10,50	10,50	10,50
F.B.	10,98	10,98	11,20	11,20	11,88	11,88	11,88
F.N.B.	55,00	55,00	55,00	55,00	58,33	58,33	58,33

Continuité de l'activité assurée par la mairie pendant le confinement

Pendant toute la durée du confinement un plan de maintien des activités a été mis en place à la mairie, en accord avec les directives du Gouvernement :

- Affichage des numéros d'urgence
- Traitement des mails et du courrier
- Mise à jour régulière d'infos sur le site internet
- Service minimum administratif assuré :
Etat-Civil, urbanisme et finances
- Astreinte des services techniques
(intervention en cas de risque grave et imminent)

D'autre part, en accord avec le Plan Communal de Sauvagerie, un suivi hebdomadaire des personnes de plus de 80 ans isolées ou de personnes nécessitant une attention particulière a été mis en place par téléphone avec le concours d'Annie LAGRANGE, conseillère municipale sortante, qui a effectué des visites à domicile. Au total plus de 70 personnes ont été régulièrement contactées. Des attestations de sortie ont également été distribuées chez les particuliers et dans les commerces.

Solidarité : mesures Covid 19

Nous remercions les couturières bénévoles de la commune qui ont confectionné des masques et notamment l'atelier de couture du Foyer Laïque par l'intermédiaire de Zizi MILLION responsable du groupe avec Solange, Rachel, Geneviève, Fabienne mais aussi Raymonde CAZANAVE et Françoise GERE LAMAYSOUETTE. Plusieurs centaines de masques ont ainsi été confectionnés et distribués.



Enfin, la mairie et le Département des Hautes-Pyrénées ont procédé à l'achat de masques lavables. Une distribution a été faite fin mai, par les élus, dans les boîtes aux lettres des Andretois.

Centre de loisirs

Le Centre de loisirs animé par la Fédération Léo Lagrange a accueilli tout le mois de juillet les enfants dans les bâtiments de l'ancienne école, derrière la Mairie. Les activités proposées ont rencontré comme d'habitude un franc succès.



Aire de jeux

Il s'agit d'une réalisation du précédent conseil municipal. Son ouverture a été retardée par la crise sanitaire mais elle est dorénavant pleinement fonctionnelle.

Ce n'est qu'après le contrôle de sécurité favorable que les enfants ont pu y accéder à la veille des vacances scolaires.

Cet espace peut accueillir les enfants de moins de 12 ans dans le respect de chacun et des règles de sécurité.

Reprise des Petits Loups en Balade

La crèche itinérante a repris sa permanence un mercredi sur deux dans la salle associative, au fond de la cour de la mairie.

Rentrée scolaire

C'est une rentrée un peu particulière qu'ont connue les 130 élèves de notre école Simone VEIL.

L'équipe enseignante ainsi que le personnel ont soigneusement préparé cette reprise, sous les directives sanitaires de la CCAM.

Une note explicative sur les conditions de fonctionnement de l'école et du service périscolaire a également été adressée aux parents avant le retour en classe.



De plus, tout en respectant les contraintes liées à la Covid 19, la cantine a pu rouvrir et accueillir l'ensemble des enfants.

La garderie du matin et du soir continue d'assurer l'accueil aux horaires habituels.

Informations brèves

- **Remplacement des bacs jaunes** : celui-ci ne sera pas effectué cette année mais envisagé l'année prochaine. Une information sera diffusée dès qu'une nouvelle date sera arrêtée.
- **Eclairage public** : le Syndicat de l'Energie a finalisé le remplacement de toutes les lampes énergivores sur la commune. Certains candélabres intègrent dorénavant une technologie à LEDs.
- **Fibre optique** : une première phase du déploiement par la société ORANGE est en cours sur la commune.

Urbanisme

Permis de construire, modifications de façade ou de toiture, extensions, piscines creusées, clôtures... le code de l'urbanisme et le PLU actuellement en vigueur font office de règlement à respecter.

Pour rappel, tout porteur de projet doit venir impérativement faire une demande en mairie. Pour toute question ou interrogation, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le conseiller municipal délégué à l'urbanisme, Monsieur Jérôme LENDRES, sur ses permanences chaque vendredi après-midi.

Nous vous rappelons également que le PLU deviendra bientôt PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la CCAM ayant pris la compétence urbanisme. L'enquête publique concernant le PLUI devrait démarrer prochainement.

Rappels citoyens

Bruits :

Rappel des horaires de bricolage, de jardinage et de tonte des pelouses :

Jours ouvrables :

8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30.

Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés :

10 h à 12 h et 16 h à 18 h.

Feux :

L'incinération de matières, quelle que soit leur nature (y compris les déchets verts) est interdite.

Stop aux aboiements !

Nous enregistrons toujours autant de plaintes de voisinage concernant les aboiements. Nous lançons encore une fois un appel au civisme et à la responsabilité des propriétaires pour faire cesser ces désagréments.



Cérémonie de la Libération (23 août 2020)

La cérémonie de la Libération a eu lieu en comité restreint cette année en raison de la pandémie.

Cette célébration était traditionnellement associée à la fête locale avec un dépôt de gerbe des conscrits.

La fête n'ayant pas eu lieu, une délégation de l'Association Animations Andrest était présente afin de commémorer cet événement de l'histoire de France.



Dates à retenir

Médiathèque Pierre Gamarra*

• **Mercredi 7 octobre** :
20 h 30 : Film «Pacífico»

• **Judi 15 octobre** :
Journée «La grande lessive», ouverte à tous. Dépôt des œuvres avant le 15 octobre à la médiathèque. Thème : Inventons notre histoire.

• **Mercredi 18 novembre** :
20 h 30 : Mois du film, documentaire «Les passeurs d'espoir».

Un atelier «Graff» sera proposé cet automne en extérieur. 10 personnes maximum à partir de 10 ans, sur inscription. Date à préciser.

Nouveaux horaires de la médiathèque :
Mardi : 14 h à 17 h.
Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.
Vendredi : 9 h à 12 h.
Samedi : 9 h à 12 h.
Gratuit pour les moins de 18 ans.

Mairie

• **Vendredi 20 novembre** :
Accueil des nouveaux arrivants.

Cérémonie du 11 Novembre

Monument aux Morts devant l'église et Carré des Braves à l'ancien cimetière.

*Toutes les manifestations se tiendront sous réserve des prescriptions sanitaires.

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 19

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
Louis DINTRANS

REDACTION ET PHOTOS
Commission Communication
du Conseil Municipal

CONCEPTION ET IMPRESSION
Alphabet Imprimerie
65500 Vic-en-Bigorre

Tirage à 600 ex.